

OBJECTIF(S) OPERATIONNEL(S)

A l'issue de l'action de formation, le ou la participant(e) sera capable de :

- Intervenir face à une situation d'accident du travail et de mettre en application ses compétences en matière de prévention au profit de la santé et de la sécurité au travail, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées.

OBJECTIF(S) DE L'ACTION DE FORMATION

Intervenir face à une situation d'accident du travail

Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise

Obtenir, après examen, le certificat de Sauveteur Secouriste du Travail délivré par la Caisse Régionale d'Assurance Maladie.

PUBLIC

Toutes les personnes devant connaître les bons gestes et comportements en cas d'accident.

PRÉREQUIS

Personne majeure et francophone.

MOYENS ET OUTILS PÉDAGOGIQUES DE L'ACTION DE FORMATION

Prise en compte des attentes et des besoins identifiés préalablement à l'action de formation.

Alternance d'apports théoriques, d'exercices pratiques et de partages d'expériences.

LIEU DE FORMATION

CCI Campus Moselle – 5, rue Jean-Antoine CHAPTAL 57070 METZ

Cette formation est possible en présentiel ou en distanciel grâce à une connexion avec votre ordinateur ou votre smartphone.

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

Inscription via notre bulletin d'inscription : au minimum 15 jours avant le démarrage de la session

Si prise en charge par un OPCO : vous devez en faire la demande à votre OPCO un mois avant le démarrage de la session.

CONTACTS

Téléphone : 03 87 39 46 66

Mail : formationcontinue@moselle.cci.fr

Web : www.cciformation.org

ACCESSIBILITE



Tous nos sites répondent aux conditions d'accessibilité et sont desservis par les réseaux de transport urbain.

Le centre mobilisera les moyens adaptés au handicap avec les structures existantes.

PROGRAMME

Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise

Identifier le cadre juridique du rôle du SST
Délimiter son champ d'intervention en matière de secours

Protéger de façon adaptée

Mettre en œuvre les mesures de protection décrites dans le processus d'alerte aux populations
Identifier les dangers persistants et repérer les personnes qui pourraient y être exposées
Supprimer ou isoler le danger persistant, ou soustraire la victime au danger persistant sans s'exposer soi-même

Examiner la victime

Rechercher, suivant un ordre déterminé, la présence d'un (ou plusieurs) des signes indiquant que la vie de la victime est immédiatement menacée
Reconnaître les autres signes affectant la victime
Prioriser les actions à réaliser en fonction des signes décelés et du résultat à atteindre

Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime

Définir les différents éléments du message d'alerte
Identifier qui alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise
Faire alerter par la personne la plus apte ou alerter soi-même

Secourir la victime de manière appropriée

Choisir à l'issue de l'examen l'action ou les actions à effectuer
Réaliser l'action ou les actions choisie(s) en respectant la conduite à tenir indiquée dans le guide des données techniques
Surveiller, jusqu'à la prise en charge de la victime par les secours spécialisés, l'amélioration ou l'aggravation de son état et adapter sa conduite si besoin

Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise

S'approprier les enjeux de la prévention pour en situer l'importance dans son entreprise
Se positionner comme un des acteurs de la prévention dans son entreprise

Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail

Repérer des dangers et informer les personnes qui pourraient y être exposées
Déterminer des risques et leurs dommages potentiels

Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention

Supprimer ou à défaut réduire les risques sur lesquels il est possible d'agir directement
Transmettre aux personnes en charge de la prévention les éléments liés à toute situation dangereuse repérée
Proposer, si possible, des pistes d'amélioration

SUIVI ET ÉVALUATION DES RÉSULTATS

Document d'évaluation de satisfaction, test des acquis, attestation de présence, attestation de fin de formation individualisée. Évaluation des acquis en cours de formation par mises en situation.

Évaluation des SST : grille d'évaluation nationale (document INRS). Seuls les candidats qui ont suivi l'intégralité de la session pourront valablement être reconnus au titre de Sauveteur Secouriste du Travail.

DATES Site de Metz (autre sur demande)

26, 27 janvier 2023

15, 16 juin 2023

5, 6 octobre 2023

27, 28 novembre 2023

DISPOSITIONS PRATIQUES

Effectif minimum : **4 participants**. Effectif maximum : **10 participants**.

POUR ALLER PLUS LOIN

Formation Mac SST (maintien et actualisation des compétences).